

À L'INTÉRIEUR

2 COUP D'ŒIL SUR L'ÉCONOMIE

3 ORIENTATIONS ÉCONOMIQUES

PLEINS FEUX : LA CHUTE DU DOLLAR CANADIEN



4 75 ANS D'ASSURANCE-EMPLOI

5 L'ÉCHEC DES BAISSSES D'IMPÔT DES ENTREPRISES

6 INÉGALITÉ DES AVANTAGES SOCIAUX DANS LE SECTEUR PRIVÉ

7 PRÉVISIONS SALARIALES LA HAUSSE DU PRIX DES ALIMENTS

RÈGLEMENTS SALARIAUX

8 LES JEUNES TRAVAILLEURS ET L'AVENIR DU MONDE DU TRAVAIL

TOUS LES ARTICLES ONT ÉTÉ ÉCRITS PAR TOBY SANGER, SAUF INDICATIONS CONTRAIRES

SCFP / Syndicat canadien de la fonction publique

DÉBOULONNER LES MYTHES ÉCONOMIE

Le bilan économique de Harper

DE PIRE EN PIRE

Le gouvernement Harper se félicite régulièrement de son bilan économique, prétendant avoir assuré une saine gestion des finances. Or, la réalité est bien différente.

Les économistes d'Unifor Jim Stanford et Jordan Brennan ont comparé les bilans de tous les gouvernements fédéraux des 70 dernières années. Ils se sont basés sur 16 indicateurs de progrès économique et social largement utilisés, comme le taux de chômage, la qualité des emplois, la croissance économique, les services publics et la dette. Pour 13 des 16 indicateurs, le gouvernement Harper se classe au dernier rang. Pour les trois autres, il est à une ou deux places de la dernière position. Dans l'ensemble, le bilan économique du gouvernement Harper est le pire que le pays ait connu dans les 70 dernières années. Et de loin.

Ce piètre bilan ne peut être imputé à la récession de 2009. Depuis 1946, les Canadiens ont traversé dix récessions, certaines pires que celle-là. Plutôt, il faut accuser la lente reprise économique sous Harper. La chute du prix du pétrole et des matières premières ne peut pas, elle non plus, expliquer la médiocrité du bilan Harper. En effet, les données utilisées dans cette analyse datent de 2014, soit avant que les effets de la chute du brut se fassent ressentir. Ailleurs, comme aux États-Unis, la reprise économique a été beaucoup plus forte que la nôtre. Notons que la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada sous le gouvernement

Harper se situe bien en deçà de la moyenne des pays « développés » de l'OCDE.

Le vrai problème se situe dans les politiques économiques rétrogrades qu'a adoptées le gouvernement Harper depuis l'obtention de sa majorité en 2011 : l'austérité, la réduction des dépenses publiques, les baisses d'impôt, la diminution des salaires, dépendantes envers le secteur des ressources naturelles.

Et ça va de mal en pis. Cette année seulement, les révisions à la baisse du PIB par le Fonds monétaire international (FMI) sont pires pour le Canada que pour tout autre pays développé. Les données dévoilées en septembre montrent que nous sommes encore une fois entrés en récession, et que la croissance est de loin inférieure aux prévisions du dernier budget.

La faiblesse du dollar aurait dû stimuler les exportations et diminuer les importations. Or, le déficit de la balance commerciale du Canada a atteint un record. Et on s'attend à ce que les dépenses en immobilisation dans le secteur privé chutent de 7 % en 2015, même si les taux d'intérêt approchent d'un creux historique.

La croissance de l'emploi au pays est à son plus bas depuis 2009. Environ 1,3 million de travailleurs canadiens sont au chômage, un autre 1,3 million sont sous-employés et le nombre de chômeurs chroniques est en croissance.

Cela dit, certains s'en tirent plutôt bien. Depuis 2009, le profit des entreprises a

Suite à la page 5

COUP D'ŒIL SUR L'ÉCONOMIE

PLEINS FEUX SUR LES ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUES RÉCENTS



VIE/TRAVAIL

Fin de la journée de travail de huit heures?

La campagne qui a mené à l'obtention de la journée de travail de huit heures fut l'une des luttes les plus cruciales du mouvement syndical. Or, notre mode de vie de plus en plus branché, où Internet et les téléphones intelligents sont omniprésents, brouille la distinction entre le travail et la famille. En effet, 61 % des travailleurs sondés par Careerbuilder.ca affirment vérifier leurs courriels et y répondre en dehors des heures de bureau. La moitié d'entre eux disent que leur patron s'attend à ce qu'ils travaillent en dehors de leur horaire régulier et qu'ils le font. Une majorité d'employeurs et d'employés croient que le principe du 9 à 5 est révolu.

Syndicats plus forts = davantage d'égalité = économie plus forte. Même le Fonds monétaire international (FMI) est maintenant de cet avis : plus les syndicats sont forts, plus la société est égalitaire. Son analyse démontre qu'en plus d'augmenter le salaire des personnes à revenu faible ou moyen, les syndicats limitent les revenus d'actions des super-riches. D'autres analystes avancent que, grâce au

taux de syndicalisation plus élevé du Canada, l'augmentation des inégalités croît plus lentement chez nous qu'aux États-Unis. Le FMI, la Banque mondiale, l'OCDE et à peu près tous les experts s'entendent pour dire que l'augmentation des inégalités nuit à l'économie. Ainsi, plus un syndicat est fort, plus la société sera égalitaire et plus notre économie sera forte.

SALAIRES

Le salaire minimum à 15 dollars gagne du terrain

De plus en plus de juridictions américaines instaurent un salaire minimum à 15 dollars l'heure. Dans la foulée de Seattle, Los Angeles et San Francisco ont adopté cette année une loi pour que tous les employés travaillant sur leur territoire reçoivent au minimum ce salaire. L'été dernier, l'État de New York s'est engagé à hausser le salaire minimum des employés de la restauration rapide à 15 dollars l'heure. La mesure sera d'abord implantée dans la mégapole d'ici 2018, puis dans l'ensemble de l'État d'ici 2021. Ce mouvement prend de l'ampleur dans d'autres villes et États, comme en Oregon, à Philadelphie, à Minneapolis et à Boston. Le Parti démocrate a même inclus l'adoption du salaire minimum national à 15 dollars l'heure dans sa plateforme électorale.

Au taux de change actuel, ce salaire serait le salaire minimum le plus élevé au monde. Il équivaudrait à près de 20 dollars l'heure en dollars canadiens. Au pays, le nouveau gouvernement néo-démocrate de l'Alberta s'est engagé à hausser le salaire minimum à 15 dollars l'heure. Le NPD fédéral a fait la même promesse pour les employés sous juridiction fédérale.

INÉGALITÉS

Les Canadiens vivent d'une paye à l'autre

Selon un sondage de la BMO, bien que la somme moyenne que conservent les Canadiens dans un fonds d'urgence est passée à 41 700 dollars, le quart de la population vit d'une paye à l'autre, 29 % à peine suffisamment d'argent pour tenir un mois et 56 % moins de 10 000 dollars de côté pour faire face aux urgences. Puis, un cinquième de la population dispose d'un fonds d'urgence de plus de 50 000 dollars. Les inégalités croissantes se remarquent donc dans les revenus et la richesse, mais aussi dans la capacité à économiser pour un fonds d'urgence. C'est pourquoi il faut bonifier les programmes sociaux universels, comme l'assurance-emploi, l'aide sociale et les régimes publics de prestations de retraite.

L'Économie au travail est publiée sur une base trimestrielle par le Syndicat canadien de la fonction publique pour offrir aux travailleurs et à leurs représentants de l'information accessible, des analyses éloquentes des tendances économiques et des outils pour faciliter les négociations. *L'Économie au travail* remplace la publication antérieure du SCFP, *Le climat économique pour les négociations*.

Découvrez les éditions de *L'Économie au travail* en ligne à scfp.ca/economieautravail. Accédez aussi à d'autres liens utiles.

Pour s'abonner par courriel ou par courrier à *L'Économie au travail*, allez à scfp.ca/abonnement.

À moins d'indications contraires, tout le contenu a été rédigé par Toby Sanger. Rédigé par Greg Taylor, Matthew Stella et Cybelle Morin. La mise en page a été réalisée par Marnie Thorp. Veuillez communiquer par courriel (tsanger@cupe.ca) pour toute correction, question, suggestion ou contribution.



SCFP / Syndicat canadien de la fonction publique



ORIENTATIONS ÉCONOMIQUES

Coup d'œil sur les plus récentes tendances économiques

- Croissance économique :** Même si l'économie canadienne est retournée en récession dans la première moitié de 2015, les analystes s'attendent à ce que le PIB augmente d'environ 1 % cette année, et d'un peu plus de 2 % en 2016.
- Emplois :** La création d'emploi est toujours anémique en 2015. La croissance est d'à peine 0,8 %, ce qui représente la moitié du taux de croissance des 20 dernières années. Le taux de chômage stagne à 6,8 %, pourcentage similaire à l'an dernier.
- Inflation :** L'inflation est d'environ 1 % pour 2015. La baisse du prix du pétrole a été compensée par la hausse du prix des aliments. L'inflation devrait atteindre 2 % en 2016.
- Salaires :** Le salaire de base dans les grandes conventions collectives a augmenté de 1,7 % en moyenne dans la première moitié de 2015. C'est plus élevé que l'augmentation liée au taux d'inflation prévu pour la même période, mais inférieur à celle de l'inflation moyenne prévue pour la durée de ces conventions.
- Taux d'intérêt :** Avec la faiblesse de l'économie, on s'attend à une stagnation des taux d'intérêt à court terme et à une légère augmentation à long terme. La Banque du Canada a abaissé son taux directeur en juillet.



PLEINS FEUX

La chute vertigineuse du pétrodollar canadien



La devise canadienne s'est transformée en pétrodollar il y a une quinzaine d'années, quand notre économie s'est mise à dépendre de plus en plus du secteur des ressources naturelles. C'est à ce moment que les négociants de devises ont commencé à associer le dollar canadien au prix du pétrole... pour le meilleur et pour le pire.

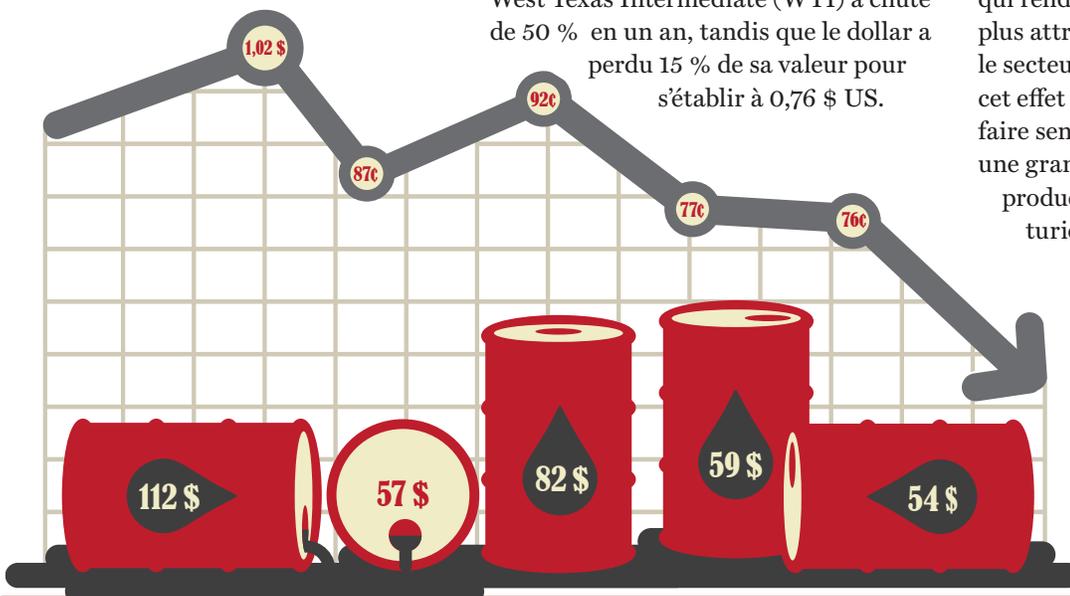
Quand le prix du baril de pétrole atteint des sommets, notre dollar monte en flèche. Maintenant que le prix du baril plonge, le dollar est entraîné à sa suite. Près de 80 % de la variation du dollar canadien s'explique par la fluctuation du prix du pétrole. Chaque variation de 10 % dans le prix du brut entraîne une variation de 3 % de la valeur du dollar. Le prix de référence du pétrole West Texas Intermediate (WTI) a chuté de 50 % en un an, tandis que le dollar a perdu 15 % de sa valeur pour s'établir à 0,76 \$ US.

Cette dévaluation rend nos importations plus coûteuses. C'est la raison pour laquelle le prix des denrées alimentaires et des autres importations a augmenté. Selon la Banque du Canada, la baisse du dollar canadien ajoutera 0,8 point à l'inflation.

Mais malgré la hausse du coût des importations, notre économie devrait finir par profiter de la baisse du dollar qui rend les exportations canadiennes plus attractives, particulièrement dans le secteur manufacturier. Toutefois, cet effet prendra quelques années à se faire sentir puisque le Canada a perdu une grande partie de sa capacité de production et de ses emplois manufacturiers quand le dollar était élevé.

La reconstruction prendra du temps.

Quelle leçon faut-il tirer de tout cela? Qu'il vaut mieux diversifier notre économie que mettre tous nos œufs dans le même panier instable des ressources naturelles.



75 ans d'assurance-emploi



Le bien-être des Canadiens dépend de la solidité du filet social, particulièrement en période économique difficile. Ce qu'on appelle aujourd'hui l'assurance-emploi (AE) est un élément essentiel de ce filet. Les travailleurs et leurs communautés doivent pouvoir compter sur l'AE lorsqu'ils en ont le plus besoin. L'AE devrait aider les travailleurs à joindre les deux bouts, et devrait permettre d'atténuer le choc encaissé par les communautés frappées par les licenciements.

Le programme canadien d'AE aura 75 ans en octobre. Mais ce pilier de notre filet social s'est effrité au rythme des compressions.

Principaux changements à l'assurance-emploi

Octobre 1940 : Création de l'assurance-chômage (AC) par le gouvernement fédéral de Mackenzie King, avec l'approbation unanime des provinces. Les travailleurs doivent cotiser à l'AC pendant 180 jours au cours des deux années précédentes pour toucher des prestations qui varient de 6 à 52 semaines. Le régime couvre seulement 40 % de la population active.

1955 : Élargissement des règles de l'AC, qui couvre près de 75 % de la population active. Les prestations sont toutefois limitées à 36 semaines.

1971 : Création, sous le gouvernement Trudeau, de la nouvelle Loi sur l'assurance-chômage. 95 % des salariés sont couverts, et ce pour un maximum de 50 semaines. Ajout des prestations de maladie et de maternité.

1977 : Création de conditions d'admissibilité variables selon les régions. Les personnes qui vivent dans une région à faible taux de chômage doivent travailler plus longtemps pour toucher des prestations.

1990 : Arrêt de la cotisation du fédéral au programme. Celui-ci est maintenant financé entièrement par les employés et les employeurs.

1990-1996 : Réduction du montant et de la durée des prestations sous les

gouvernements Mulroney et Chrétien.

1996 : Changement au nom du programme, désormais appelé assurance-emploi (AE). Le gouvernement Chrétien resserre les conditions d'admissibilité, qui deviennent deux fois plus sévères dans certains cas. La couverture tombe à 50 % des travailleurs. Dans les années 1990 et 2000, le fédéral retire plus de 50 milliards de dollars des surplus de la caisse d'AE pour les ajouter à ses revenus.

2012 : Resserrement important de l'accès à l'AE par le gouvernement Harper. Les demandeurs sont forcés d'accepter des emplois qui étaient jusque-là jugés inappropriés. Le gouvernement Harper réduit aussi le personnel et l'accès à la procédure d'appel. La couverture tombe

à moins de 40 % des travailleurs.

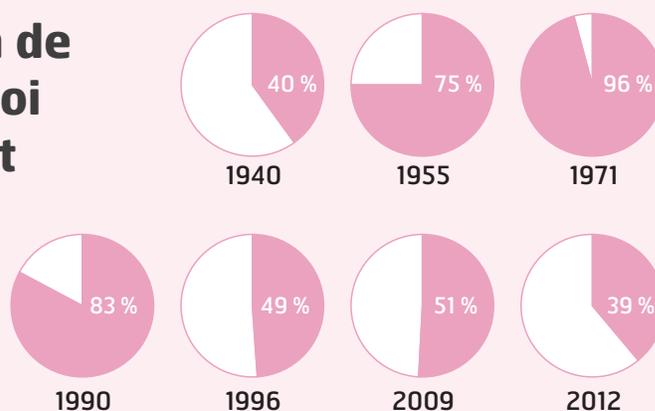
2015 : Le gouvernement Harper puise 2,7 milliards de dollars dans la caisse de l'AE pour soi-disant équilibrer le budget fédéral et financer une baisse d'impôt pour les personnes à revenu élevé.

À cause de toutes ces compressions, la portée de l'AE est à son niveau le plus bas en 75 ans : elle couvre à peine 39 % de la population active. Malheureusement, l'AE laisse tomber la majorité des chômeurs. La bonne nouvelle, c'est qu'il ne faudrait que quelques changements pour redresser la situation. Tout ce que cela prendrait pour revitaliser l'assurance-emploi à l'occasion de son 75e anniversaire, c'est l'élection d'un gouvernement progressiste à Ottawa en octobre.

■ Par Angella MacEwan, CTC

Proportion de sans-emploi bénéficiant de l'AC/AE

Les travailleurs en reçoivent de moins en moins.



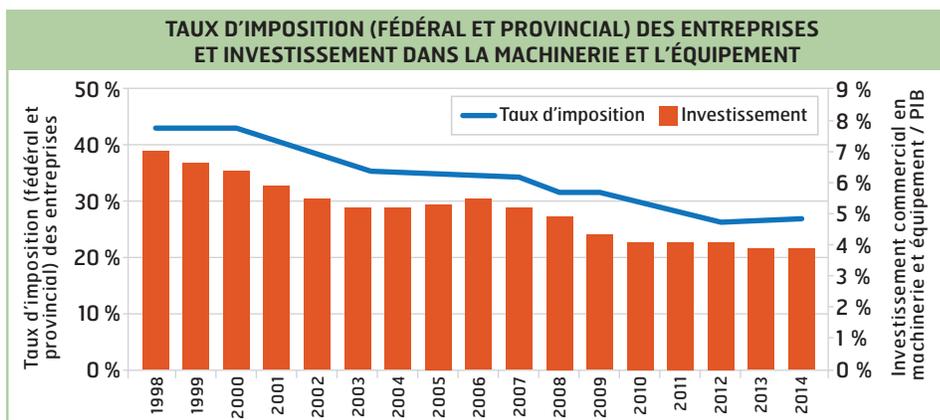
L'échec des baisses d'impôt des entreprises

Les gouvernements conservateurs et libéraux ont réduit l'impôt des entreprises de manière draconienne, promettant que cela allait dynamiser l'économie, favoriser l'investissement et créer des milliers d'emplois. Or, ces baisses d'impôt sont loin d'avoir atteint leur but. Au contraire, elles ont privé nos gouvernements de milliards de dollars en revenus. Elles ont creusé les inégalités tant au plan fiscal que dans la société en général. Elles ont ralenti la croissance économique.

Le taux d'imposition général des entreprises canadiennes a diminué considérablement, passant de 42,9 % en 1999 à 26,3 % en 2014. Leur taux d'imposition réel, encore plus bas, a subi une baisse équivalente.

Ces baisses d'impôt se sont surtout fait ressentir au niveau fédéral : le taux d'imposition fédéral des entreprises a été réduit de moitié, passant de 29,2 % en 1999 à 15 % aujourd'hui. Toutefois, plusieurs provinces ont emboîté le pas en diminuant elles aussi le taux d'imposition des entreprises. Les gouvernements ont réduit ou éliminé l'impôt sur le capital des entreprises, l'impôt sur les gains en capital, l'impôt foncier des entreprises et les taxes de vente s'appliquant aux entreprises.

Pendant ce temps, sous le gouvernement Harper, les citoyens ordinaires



Sources : base de données sur l'impôt de l'OCDE; Tableau CANSIM 380-0064 de Statistique Canada sur le PIB en terme de dépenses, annualisé; Ray Novak.

n'ont eu droit à aucun allègement de leur fardeau fiscal. Depuis l'accession des conservateurs au pouvoir, l'impôt sur le revenu des particuliers est passé de 46,4 % à 49,4 %, une hausse d'environ neuf milliards de dollars. En comparaison, l'impôt des entreprises ne représente plus que 12,7 % des revenus fédéraux, alors qu'il représentait 16,5 % en 2006-2007. C'est une baisse de 11 milliards de dollars.

De Paul Martin à Stephen Harper, les politiciens libéraux et conservateurs ont prétendu que les baisses d'impôt accordées aux entreprises entraîneraient une hausse des investissements commerciaux et, par conséquent, de l'emploi et de la croissance économique.

Or, les données démontrent hors de tout doute que c'est faux. On constate, au contraire, un déclin des investissements commerciaux dans toutes les sphères de l'économie. Cette stratégie a déjà coûté plusieurs milliards de dollars. Il faut y mettre fin.

Le taux d'imposition fédéral sur le revenu des entreprises est actuellement de 15 %. C'est la moitié du taux le plus élevé d'imposition des particuliers, qui est de 29 %. Cela devient donc très tentant pour les mieux nantis de comptabiliser leurs revenus dans les livres de leurs entreprises afin de réduire leurs impôts. Ces manigances créent probablement quelques emplois de comptables et d'avocats-fiscalistes, mais elles nuisent à l'économie. Le gouvernement fédéral perd ainsi plus de 10 milliards de dollars par année en recettes fiscales.

Il s'avère que la baisse d'impôt des entreprises est une mesure de création d'emplois très inefficace. Le ministère des Finances du Canada estime que l'investissement public dans les infrastructures, le logement et les autres grands chantiers publics crée cinq fois plus d'emplois et stimule cinq fois plus l'économie qu'une baisse de l'impôt des entreprises d'un montant équivalent. Et c'est encore plus vrai aujourd'hui, les entreprises canadiennes laissant dormir plus de 600 milliards de dollars dans leurs coffres au lieu de réinvestir cet argent. Le fédéral ferait mieux de hausser le taux d'imposition des entreprises, puis de réinvestir l'argent ainsi perçu dans l'économie et l'amélioration des services publics.

Le bilan économique de Harper

Suite de la page 1

connu une hausse de 83 %. La rémunération des PDG a augmenté de 40 %, soit quatre fois l'augmentation du salaire moyen. Les ventes de voitures de luxe ont atteint des niveaux records. Or, bien peu de retombées ont profité aux Canadiens ordinaires.

Les politiques dites de « ruissellement économique » et les baisses d'impôt ont échoué, tout comme l'idée de planifier notre avenir économique en fonction du prix élevé du pétrole et des minéraux. Voilà pourquoi notre économie vacille. Voilà pourquoi la soi-disant atteinte de l'équilibre budgétaire, une politique mal avisée, constitue un échec encore

plus retentissant. La prétendue image de bon gestionnaire du Parti conservateur en prend pour son rhume.

Nous avons plutôt besoin d'un gouvernement fédéral qui accordera la priorité aux travailleurs et qui créera plus d'emplois de meilleure qualité, avec un salaire et des avantages sociaux décentes. Nous avons besoin d'un gouvernement qui développera une économie diversifiée et durable en faisant appel à tous les secteurs d'activités. Nous avons besoin d'un gouvernement qui renforcera nos services publics et notre filet social et qui instaurera un régime fiscal plus équitable.

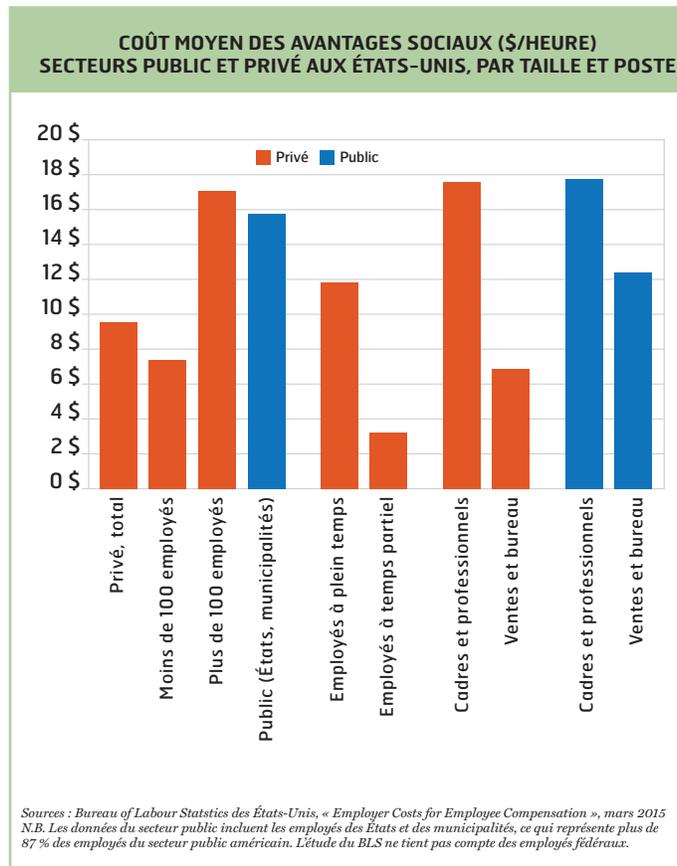
Avantages sociaux et salaires : les vraies inégalités sont générées par le secteur privé

Avantages sociaux et salaires : les vraies inégalités sont générées par le secteur privé. Cessons de blâmer le secteur public et resserrons les protections sociales pour tous.

Est-ce les employés de l'État ou ceux du secteur privé qui ont la meilleure rémunération? Le débat dure depuis longtemps, mais il laisse de côté un aspect crucial : les salaires et les avantages sociaux au sein du secteur public sont plus équitables que ceux du privé. Le public offre un meilleur salaire aux postes traditionnellement moins bien rémunérés. Cela entraîne de moins grands écarts dans l'ensemble, y compris pour les femmes et les minorités visibles.

Dans les faits, les gros employeurs (plus de 500 employés), au public comme au privé, offrent de bien meilleurs avantages sociaux et régimes de retraite que les petits employeurs. Au Canada, 70 % des employés de l'administration publique, des services publics de base, de l'éducation et de la santé travaillent pour un gros employeur. La proportion des employés du secteur privé est, elle, de 36 %. La plupart des employés de l'État œuvrent pour un gros employeur. Il serait donc préférable de comparer leurs avantages sociaux à ceux offerts par les gros employeurs du privé.

Malheureusement, nous ne disposons que de très peu d'information sur le coût des avantages sociaux au Canada. Il existe toutefois des données en provenance des États-Unis. Selon une récente étude du Bureau of Labour Statistics, le coût moyen des congés payés, des prestations de santé, des régimes de retraite et des autres avantages sociaux est de 9,71 dollars l'heure pour l'ensemble du secteur privé américain. Les gros employeurs privés, quant à eux, paient 16,21 dollars l'heure.



C'est plus que la moyenne du secteur public, qui est de 15,92 dollars l'heure.

Plus encore, dans le secteur privé, on constate des écarts beaucoup plus grands en matière d'avantages sociaux selon le niveau professionnel et le niveau de salaire. Ce secteur est beaucoup moins généreux envers ses employés à faible revenu. Le coût moyen des avantages sociaux dans les emplois de vente et de bureau est de 6,86 dollars l'heure, près de la moitié de ce qu'il est au public, soit 12,30 dollars l'heure. De même, le privé est beaucoup moins généreux envers ses employés à temps partiel et ses employés non syndiqués.

Les rares données canadiennes suggèrent une situation similaire. Dans le système de santé public, le coût des avantages sociaux est plus bas au Canada qu'aux États-Unis, mais selon KPMG, même les organisations de taille

moyenne versent environ 36 % de leur masse salariale en avantages sociaux. Les employés de petits employeurs, les non-syndiqués et les employés occupant un poste à faible revenu au privé ont droit à des avantages sociaux considérablement inférieurs. Le coût et la valeur des avantages offerts par les gros employeurs, les milieux syndiqués ou les employés mieux rémunérés se rapprochent du secteur public. La différence, c'est que les employeurs du secteur public offrent des avantages sociaux et des salaires

beaucoup plus équitables à l'ensemble de leurs employés.

Les employeurs, les politiciens et les groupes de pression du secteur des affaires font campagne pour qu'on réduise les avantages sociaux dans le secteur public, prétendant que ceux-ci sont beaucoup plus coûteux et généreux qu'au privé. Or, ce que les données démontrent, c'est que les vraies inégalités dans ce domaine se situent au sein du secteur privé et non entre le privé et le public. C'est pourquoi il est si important de bonifier les protections sociales et les services publics universels, y compris les prestations de retraite publiques comme le RPC et le RRQ ainsi que les soins de santé publics. Il faut aussi créer un régime national d'assurance-médicaments. Ces mesures amélioreront le sort de tous les Canadiens, peu importe leur employeur.

Règlements salariaux

La hausse moyenne du salaire de base prévue par les conventions collectives conclues dans les six premiers mois de 2015 était de 1,7 %. C'est similaire à la moyenne annuelle de 2014, et la hausse est légèrement plus basse au public qu'au privé. Si l'écart s'est rétréci cette année, c'est en grande partie à cause du recul des hausses dans le secteur privé, et non parce que des hausses ont été enregistrées dans le secteur public.

Les travailleurs de la Colombie-Britannique ont eu droit à l'augmentation négociée moyenne la plus faible de toutes les provinces : 1,1 %. Viennent ensuite les travailleurs ontariens et québécois avec 1,5 %. La hausse moyenne prévue dans les conventions collectives albertaines ratifiées dans la première moitié de 2015 n'a atteint que 1,7 %, alors qu'elle était de 2 % en 2014. C'est le recul enregistré dans le secteur privé qui explique la situation. En Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, la hausse moyenne a été supérieure à la moyenne nationale, mais peu de conventions collectives y ont été conclues.

TENDANCES BUDGET FAMILIAL

La hausse du prix des aliments fait mal au budget familial



La chute du prix du pétrole a permis à l'indice des prix à la consommation de se calmer, pour s'établir à 1 % au cours des sept premiers mois de l'année. Les économistes s'attendent d'ailleurs à ce que le taux d'inflation moyen pour 2015 avoisine 1 %, puis grimpe à 2 % ou plus en 2016.

Or, tous n'ont pas la chance de bénéficier de cette baisse générale de l'inflation. Il suffit d'aller faire un tour à l'épicerie pour constater l'augmentation du prix des aliments. Le prix moyen du panier a bondi de 4,1 %, soit plus de quatre fois le taux d'inflation. Depuis le début de l'année, il faut déboursier 10 % de plus pour s'acheter de la viande, et

6 % de plus pour mettre la main sur des légumes frais. Ces hausses touchent plus durement les ménages à faible ou moyen revenu, qui consacrent une plus grosse part de leur budget à l'épicerie.

Par ailleurs, le consommateur canadien profite très peu de la chute du prix du pétrole parce que les pétrolières et les raffineries ont augmenté leurs marges de profit.

Entre août 2014 et août 2015, le baril a perdu la moitié de sa valeur, alors que le prix à la pompe, lui, n'a baissé que de 14 %. Même en excluant les taxes et en compensant la chute du dollar canadien, la baisse du prix à la pompe correspond à moins de la moitié de celle du prix du pétrole à l'échelle mondiale.

Il suffit d'aller faire un tour à l'épicerie pour constater l'augmentation du prix des aliments.

TENDANCES SALAIRES

Prévisions salariales



Les employeurs comptent augmenter les salaires de 2,5 % en moyenne, en 2016, selon des études menées par les cabinets de ressources humaines Morneau Shepell et Hay Group.

Ces hausses sont inférieures à celles initialement anticipées au début 2015, ce qui prolonge la tendance à la baisse des salaires. Cette tendance persiste en effet depuis le début de la récession de 2008-2009. Plus encore, le retard se creuse entre les salaires des Canadiens et celui de leurs voisins du Sud, la hausse anticipée aux États-Unis étant de 3 % cette année.

Dans les secteurs de l'éducation, de l'administration publique, de la santé et de l'aide sociale, on s'attend à des

hausse salariales plus faibles, soit de 2 % en moyenne. Celles prévues dans les services financiers sont les plus encourageantes, se situant en moyenne à 3 %.

Ces prévisions salariales ne sont que des projections de la part des employeurs. En raison du climat économique qui s'est aggravé au cours de la dernière année, l'augmentation réelle du salaire de base a été moins importante que prévue. Elle n'a été que 2,2 %. La rémunération hebdomadaire et horaire moyenne n'a augmenté que de 1,9 % entre les mois de juin 2014 et 2015, la hausse étant plus importante dans le secteur de la production de biens et services.

Les jeunes travailleurs et l'avenir du monde du travail

Les jeunes travailleurs sont nombreux à se sentir marginalisés. Leurs attentes sont-elles trop élevées? Leurs difficultés sont-elles l'apanage de la jeunesse, période qu'il faut nécessairement traverser avant d'avoir droit à un emploi à plein temps, bien rémunéré, sécuritaire, avec des avantages sociaux décentes?

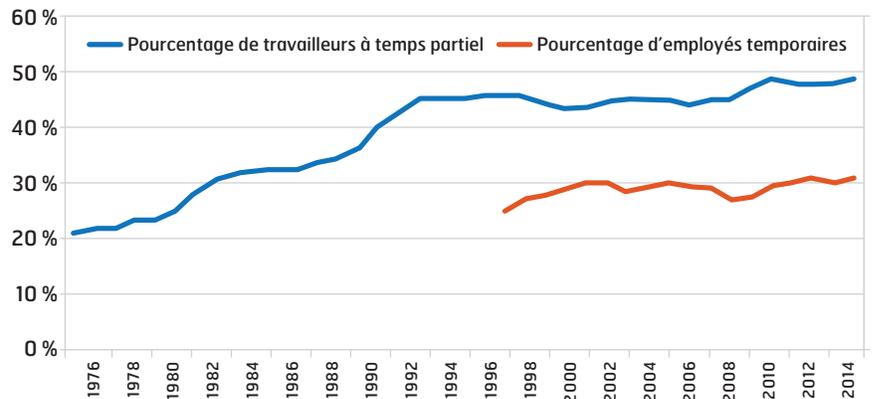
Certes, on ne trouve pas un bon emploi du premier coup, mais la situation s'est empirée. L'an dernier, le travail temporaire et à temps partiel a atteint un niveau record chez les jeunes. Cette génération est d'ailleurs la première à ne pas s'attendre à avoir un meilleur niveau de vie que ses parents.

Les mesures d'austérité ralentissent la croissance et font que le taux de chômage reste élevé. Nous vivons une reprise économique sans croissance. Il y a bien une pénurie imminente de main-d'œuvre, mais elle ne se traduit pas en hausse des salaires. Les employeurs et les gouvernements préfèrent plutôt recourir à la sous-traitance, à l'exploitation des travailleurs étrangers temporaires et au report de l'âge de la retraite.

Le monde du travail change de paradigme. Des entreprises comme Uber, Task Rabbit et le Turc mécanique d'Amazon encouragent une sous-traitance à portée de clic. Cette nouvelle culture détruit la sécurité d'emploi et impose à tous les contraintes peu enviables d'un pigiste. Nombre de jeunes travailleurs se retrouvent ainsi sans la protection, la sécurité et les avantages sociaux que confère un contrat de travail. Ils n'osent même pas espérer rejoindre, un jour, un syndicat. Devant ces bouleversements, ce que vivent ces jeunes travailleurs représente-t-il vraiment l'avenir du travail?

Ce scénario-catastrophe est-il réellement inévitable? Nous oublions trop souvent que nous sommes à l'origine de ces relations économiques. Les droits des entreprises et le droit de propriété sont des constructions sociales, au même titre que les syndicats, les lois sur l'emploi et le salaire minimum.

NIVEAUX RECORDS DE JEUNES TRAVAILLEURS OCCUPANT UN EMPLOI TEMPORAIRE OU À TEMPS PARTIEL



Sources : Tableaux CANSIM 282-0002 et 202-0080 de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada. Les « jeunes travailleurs » sont âgés de 15 à 24 ans. Le pourcentage de travailleurs à temps partiel atteint aussi un niveau record chez les de 25 à 29 ans.

On constate, en réaction, une nouvelle vigueur dans la défense de la hausse du salaire minimum, de la création d'un salaire de subsistance et d'un revenu de base, de la gratuité scolaire et d'un financement adéquat de l'éducation postsecondaire. On constate aussi un intérêt renouvelé pour les syndicats. À preuve, des pigistes et des employés de médias numériques d'avant-garde comme Gawker ont réussi à se syndiquer.

L'opinion des jeunes travailleurs

envers les syndicats est meilleure que celle de leurs collègues plus âgés. Ils espèrent en être membre. Devant la nature des tâches demandées et des relations de travail qui sont en pleine mutation, les syndicats doivent adapter leurs stratégies de syndicalisation pour arriver à rejoindre les jeunes et les futurs travailleurs. Sans cela, le déclin des conditions de travail des jeunes travailleurs d'aujourd'hui risque de s'étendre à l'ensemble de la main-d'œuvre.

LA RÉALITÉ DES JEUNES TRAVAILLEURS

- Un taux de **chômage deux fois supérieur** à celui des adultes, et plus récemment, un taux de chômage record dans les emplois temporaires et à temps partiel.
- Les jeunes sont beaucoup plus susceptibles d'occuper un emploi **précaire** ou **instable** et trois fois plus susceptibles d'occuper un emploi à temps partiel, temporaire ou occasionnel.
- L'exploitation sous le couvert de **stages non rémunérés** augmente. De 100 000 à 300 000 jeunes travailleraient sans être payés au pays.
- Des **diplômes postsecondaires** sont de plus en plus exigés pour décrocher un emploi, mais les **droits de scolarité** ont triplé en moyenne depuis 1992-1993, grimant à près de cinq fois le taux d'inflation.
- Le **coût du logement** a grimpé malgré des hausses salariales presque nulles, ce qui complique encore plus l'accès à la propriété.
- Les jeunes ont souvent un **salaire, des avantages sociaux et un régime de retraite** inférieurs aux travailleurs qui les ont précédés (clauses de disparités de traitement).
- Seul un faible pourcentage de jeunes chômeurs sont admissibles à l'**assurance-emploi**, ce qui signifie que les jeunes n'ont pas droit aux formations et aux autres programmes d'accès à l'emploi offerts par l'assurance-emploi.